

Département des Côtes d'Armor
Commune de Plouézec

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 avril 2026

DATE DE LA CONVOCATION :
NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice : 23
Présents : 18
Votants : 22

Le vingt-neuf avril deux mille vingt-six, à 20 heures 00,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gilles PAGNY.

Etaient présents : Monsieur Gilles PAGNY, Madame Véronique ROLLAND, Monsieur Thierry ANDRE, Madame Christine FAVENNEC, Monsieur Jean-Marie BRIENT, Madame Annie HERVE, Monsieur Charles NORMAND, Madame Edith BOCHER, Madame Sylviane AMOURET-LE-BIDEAU, Monsieur Florent BIZZARO, Madame Emmanuelle LE JEUNE, Madame Isabelle LELONG, Monsieur Erwan SERVIGET, Monsieur Sebastien GUILLOU, Monsieur Xavier SOURICE, Monsieur Nicolas HELLO, Madame Patricia CORREZE, Monsieur Thomas RAYNAUD

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Patrick REMY représenté par Monsieur Jean-Marie BRIENT, Madame Marie-Françoise MARJO représentée par Monsieur Gilles PAGNY, Madame Alysée LEBEAU représentée par Monsieur Florent BIZZARO, Madame Murièle MAUNY représentée par Madame Patricia CORREZE

OBJET : projet Réseau Basse tension renouvellement BT P38

Monsieur le Maire indique que le projet Réseau Basse tension – Renouvellement BT P 38 au lieu-dit « Port-Lazo » au lieu-dit « Port-Lazo » à Plouézec présenté par Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor est d'un montant estimatif de **200 000 € TTC**.

Les travaux sont intégralement pris en charge par le SDE22 dans le cadre du programme de renouvellement des fils nus.

Le projet Réseau Basse tension – Renouvellement BT P 38 comporte :

- d'environ 565ml de réseau BT souterrain en tranchée à ouvrir, y compris remblais et réfections
- et pose de socles réseaux intermédiaires, protections mécaniques si nécessaire
- d'environ 23 branchements y compris coffrets pour coupure en limite de propriétés
- et pose de trois supports d'arrêt et liaison avec portions de lignes aériennes conservées
- mises en service,
- de la ligne aérienne et des branchements aériens sur le tronçon concerné, dépose des supports béton,
- plan de récolement et transmission à ENEDIS pour la mise à jour des bases de données.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, **APPROUVE** :

Le projet Réseau Basse tension – Renouvellement BT P 38 au lieu-dit « Port-Lazo » au lieu-dit « Port-Lazo » à Plouézec présenté par Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor est d'un montant estimatif de **200 000 € TTC**.

Les travaux sont intégralement pris en charge par le SDE22 dans le cadre du programme de renouvellement des fils nus.

Le Secrétaire de séance,
Madame Isabelle LELONG



Le Maire,
Gilles PAGNY,



La présente délibération peut faire l'objet d'un ~~recours~~ pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'État.